

Québec, le 8 septembre 2003

Monsieur Michel Germain
Membre additionnel au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Monsieur,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Rimouski par la Ville de Rimouski, et ce, à compter d'aujourd'hui le 8 septembre 2003.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE